MINISTERE DE LA SOLIDARITE, DE LA FAMILLE DE LA FEMME ET DE L'ENFANT

.....

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline - Travail

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA SOLIDARITE HUMAINE

20 DECEMBRE 2014

DECLARATION DU GOUVERNEMENT

Ivoiriennes, Ivoiriens,

Chers Compatriotes,

Ce samedi 20 décembre 2014, la communauté mondiale **commémore** la Journée Internationale de la Solidarité Humaine. Proclamée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2005 à travers la résolution 60/209, cette Journée rappelle l'importance de la solidarité comme une des valeurs fondamentales et universelles sur lesquelles devraient reposer les relations entre les peuples et les nations. Elle met aussi en lumière le rôle essentiel que joue la solidarité dans la réalisation des objectifs internationaux de promotion du développement humain.

En effet, face aux nombreux défis auxquels doivent faire face les Etats, notamment dans le domaine de la lutte contre l'extrême pauvreté et la précarité, le renforcement de la

solidarité internationale est apparu indispensable et a induit l'adoption, en septembre 2000, des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Ces Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), qui ont servi de cadre commun d'actions pour répondre aux besoins des populations les plus défavorisées, ont permis de réaliser, à ce jour, des progrès réels en matière de réduction des vulnérabilités.

En dépit des efforts consentis, de nombreux autres défis restent toutefois à relever, et devront faire l'objet de l'agenda de développement post 2015.

Pour sa part, la Côte d'Ivoire, qui a connu des moments de crise aigüe, a pu apprécier l'appui inestimable de la communauté internationale, pour lui permettre de conforter sa stabilité politique et économique. A cet égard, elle a

toujours réaffirmé son adhésion et son attachement à la mise en œuvre effective de ces instruments internationaux de gouvernance.

Il me plaît en cette journée solennelle, de saluer toutes les Agences du Système des Nations Unies, les organisations nationales et internationales ainsi que les partenaires multilatéraux, qui ont été constants dans leurs soutiens à notre pays, et lui renouvellent chaque jour leurs confiances, à travers des initiatives concrètes d'aide au développement.

Ivoiriennes, Ivoiriens,

Chers Compatriotes,

Conscient de ce que les périodes de crises constituent un terreau à l'accroissement de toutes sortes de vulnérabilités, le

Gouvernement, sous la houlette du Président de la République SEM Alassane OUATTARA, a initié une série de mesures visant à réduire de manière significative la vulnérabilité sociale des populations. Il s'agit, entre autres, de la gratuité ciblée des soins de santé, de la mesure de gratuité effective pour les frais d'inscription et de scolarité, de la distribution des kits scolaires dans les écoles publiques primaires et de l'opérationnalisation prochaine de la Couverture Maladie Universelle.

Il s'agit aussi du FAFCI, Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire, initié par Madame la Première Dame, qui aura permis à plus de 40.000 femmes de bénéficier d'AGR.

Ces mécanismes, qui participent de la solidarité, visent à consolider durablement les acquis économiques afin de produire des résultats tangibles, irréversibles et surtout plus

sensibles au niveau de toutes les couches sociales.

Par ailleurs, au niveau de la solidarité internationale, il importe de saluer l'action de la communauté internationale en direction des pays touchés par la fièvre à virus Ebola. Ces initiatives ont permis, dans une certaine mesure, de contenir la propagation de ce fléau.

Je voudrais rappeler, à cet égard, que le Gouvernement ivoirien a manifesté son soutien aux pays frères touchés par cette maladie à travers l'ouverture de couloirs humanitaire, sanitaire et économique visant à réduire l'impact de la fièvre hémorragique sur les populations concernées, et par l'envoi en mission de 15 volontaires du secteur de la santé dans les pays touchés.

Au-delà des efforts accomplis par le Gouvernement, la solidarité, qui est un lien social d'engagement et de dépendances réciproques, doit être perçue par chacun de nous, comme une action citoyenne, à même de nous inciter à nous impliquer davantage dans toutes les initiatives de développement. Car c'est par la solidarité, vecteur de cohésion sociale, que nous pourrons renforcer la résilience au niveau communautaire, et réduire les possibilités d'éclatement des conflits.

Vive la solidarité pour un monde plus juste et plus humain ;
Pour que vive la Côte d'Ivoire, rassemblée et forte.

Je vous remercie.